
Adoption du Budget 2024 à Val-David : équilibre financier et préservation de la qualité de vie

Val-David, 19 décembre – Le 19 décembre, lors d’une séance extraordinaire, le conseil municipal de Val-David a approuvé un budget équilibré de 13 858 578 \$ pour l’année 2024.

« Faire un budget municipal, c’est travailler avec un grand entonnoir : au début, il y a des dizaines de projets envisagés pour améliorer les infrastructures, les loisirs, la culture, et les services aux citoyens. Mais au fil du processus, nous devons prioriser, abandonner, reporter et finalement, choisir en fonction de nos valeurs, de la planification stratégique, de nos ressources humaines, financières et matérielles, » exprime la mairesse Dominique Forget.

Impact du nouveau rôle d’évaluation foncière préparé par la MRC

L’élaboration de ce budget a été teintée par une hausse de 70,33 % de la valeur des propriétés, provenant du nouveau rôle d’évaluation foncière. Ainsi, pour une propriété bénéficiant des services d’égout et d’aqueduc, dont la valeur est passée de 229 617 \$ à 391 107 \$ (augmentation de 70,33 %), il y aura une hausse du compte de taxes de 7,1 %, représentant un montant de 207,13 \$. Les ajustements suite au nouveau rôle d’évaluation signifient que les propriétés dont la valeur a augmenté de 50 % connaîtront une baisse de taxes, tandis que les propriétés dont la valeur a augmenté de 120 % subiront une hausse de taxes supérieure à la moyenne.

Pour contrer les effets de cette hausse, le conseil a fait le choix de réduire le taux de taxation résidentiel de 39,3 % et d’abolir la taxe commerciale sur les ateliers d’artistes en soutien à ses créateurs locaux.

Principales augmentations des dépenses

Le budget enregistre une hausse des dépenses (1 526 422 \$), lesquelles sont majoritairement hors de notre contrôle. L’augmentation des coûts des services externes représente 288 297 \$, soit l’augmentation des quotes-parts de la Sûreté du Québec, de la Régie des incendies, de la MRC, ainsi que de la gestion des matières résiduelles. Les dépenses liées aux coûts opérationnels représentent une augmentation de 1 238 125 \$, soit le remboursement d’intérêt et de capital sur les emprunts, l’augmentation des taux d’intérêt, la fluctuation des prix des matériaux, les coûts associés à la masse salariale (Loi sur l’équité salariale, contrats, convention collective, création de nouveaux postes, etc.).

Principaux investissements au programme triennal des immobilisations (PTI) pour 2024

Le programme triennal des immobilisations (PTI) pour 2024 se concentrera sur la finalisation des grands projets de 2023, tels que la mise à niveau de l’usine d’épuration, la mise en service du nouveau puits Doncaster, et le redimensionnement d’une conduite d’égout sur la rue de l’Église. De nouveaux projets, comme la réfection de la rue de la Sapinière menant à la future école, des études sur la sécurisation routière et la mobilité active, ainsi que sur la gestion des eaux de ruissellement, et le lancement d’un projet de jets d’eau au parc Léonidas-Dufresne, verront également le jour.

Subvention pour les aînés

Le gouvernement du Québec propose une subvention destinée aux personnes âgées afin de compenser partiellement l’augmentation des taxes municipales liée à la hausse de la valeur d’une résidence selon le rôle d’évaluation au 1^{er} janvier 2024. La Municipalité vous invite à vérifier si vous remplissez les critères d’admissibilité établis par Revenu Québec. Pour plus d’informations, veuillez contacter le 1 800 267-6299 ou visiter le site revenuquebec.ca.

Tous les détails du budget ainsi que le programme triennal d’immobilisations (PTI) peuvent être consultés sur le site Internet de la Municipalité : valdavid.com/publications/trésorerie.